

agriculture

En Martinique, faciliter les installations pour changer de modèle agricole

Sur un territoire où 1% de la population détient 65% des terres et où la colonisation a construit un système reproduisant les inégalités et reposant sur l'exportation au détriment de la souveraineté alimentaire et de l'environnement, le renouvellement des générations est un enjeu majeur.

Décembre 2019, je pars de Saint-Malo pour la Martinique, un an après avoir assisté à la rencontre du Mouvement des sans-terres brésiliens. Cette traversée m'évoque les villes françaises comme Nantes, Bordeaux ou Lorient ayant fait fortune sur la traite des esclaves. Les békés, habitants blancs créoles de la Martinique ou de la Guadeloupe, descendants des premiers colons européens, sont dominants : 1% de la population, 65% des terres et 90% des richesses. Une trace, un passage de rivière, un carbet¹ bleu... Arrivée chez des paysans : «là où le béké ne va pas, il y a de véritables savoir-faire et un esprit paysan». Huile de roucou, chèvres créoles, jus de moringa, café Blue mountain d'origine jamaïcaine, cacao, colombo, igname, miraculine... que de ressources et de richesses ! C'est pourtant la culture de la banane qui occupe les terres sur environ 7 000 hectares et est subventionnée à hauteur de 96 millions d'euros contre cinq millions pour les petits producteurs.

UN TIERS DES SOLS POLLUÉS AU CHLORDEÇONE

C'est en pensant le présent avec cet héritage et au prisme des pensées de Malcom Ferdinand développées dans *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen* (Seuil, 2019), que nous, partenaires de la MCDR Terreau², avons travaillé sur l'installation et le développement d'activités agricoles et

1 - Abri ou cabane en bois.

2 - Mobilisation collective pour le développement rural, projet européen piloté par Terre de liens qui porte sur le Transfert d'expériences réussies en rural : essaimage, agriculture, usages.

3 - Plateforme d'échanges et d'informations pilotée par la Collectivité territoriale de Martinique, la SCOP IDEO et l'État, en collaboration avec la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, en charge du programme Accompagnement à l'installation et à la transmission agricole (AITA).

4 - www.senat.fr/rap/r16-616/r16-6162.html.

rurales en Martinique. Un séminaire était organisé en décembre 2019 par le Réseau rural de Martinique³ sur le thème «Installation et transmission agricole, quel accompagnement ?» avec une centaine de participant·es, paysan·es et institutions agricoles. En Martinique, la problématique agricole et foncière est terrible avec un tiers des sols pollués au chlordécone, environ 600 hectares de surface agricole utile perdue chaque année (24 000 ha de SAU en 2014⁴), des difficultés d'accès au foncier, une mauvaise répartition des terres, beaucoup de friches agricoles... Ces problèmes sont notamment liés au foncier non libéré par les anciens (attachement à la terre et besoin en autoconsommation à cause des faibles retraites agricoles), à la spéculation foncière, renforcée par les mesures de défiscalisation d'outre-mer ou à l'indivision. 40% des terres libérées partent à l'agrandissement. Ce contexte freine l'installation alors que la population des chefs d'exploitation est vieillissante (56% a plus de 50 ans) et accuse une baisse significative avec trois départs pour une installation⁴.

90% DES INSTALLATIONS SANS AIDES

D'après le Point info installation, sur 300 personnes accueillies par an, dont un tiers de femmes et 61% de cadres familiaux sans diplôme, une centaine s'installe, 90% sans les aides à l'installation. Elles ne

peuvent notamment pas prétendre à la Dotation jeunes agriculteurs car leurs surfaces sont trop petites (83% ont moins de 3,5 ha), elles sont trop vieilles (85% ont plus de 40 ans) ou n'ont pas de capacité professionnelle. D'autres y renoncent à cause des lourdeurs administratives, des délais de paiement ou des difficultés à atteindre le niveau de revenu demandé (15 000 euros par an) aussi rapidement que voulu⁵.

L'AGRICULTURE DE SUBSISTANCE OU L'EXPORTATION ?

Le renouvellement des générations d'agriculteurs est pourtant un enjeu crucial, que cela soit en termes d'emploi, d'environnement, de souveraineté alimentaire... «*Au sortir du système esclavagiste institutionnel, l'asservissement a continué, s'est modernisé. Les colons ont conservé les terres – et leur domination, explique Frederick Diser, citoyen et acteur de l'économie sociale et solidaire. Ils ont produit des marchandises essentiellement destinées à l'exportation en se basant sur deux cultures fortes (banane et canne), empêchant le développement d'une agriculture de subsistance pour les habitants, un enjeu encore plus crucial sur une île. Ils se sont mis aussi à importer des marchandises. Résultat, une population mal alimentée – essentiellement par des produits industriels venu de pays lointains – ayant peu de possibilités de s'autodéterminer par l'action, un exode des jeunes... Et pour couron-*» ■ ■ ■

■ ■ ■ *ner le tout, un legs de terres empoisonnées pour plusieurs générations par les produits chimiques, chlordécone en tête.»*

BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT EN AMONT

Il existe bien des outils pour l'accompagnement à l'installation et à la transmission en Martinique, mais ils méritent d'être renforcés et complétés. «*Il manque le réseau d'acteurs en amont. Les personnes ne sont pas assez bien préparées*», nous dit un technicien de la chambre d'agriculture. Ce sont des cabinets privés qui assurent le suivi et ils travaillent sur les dossiers et les chiffres, non sur l'accompagnement humain et de projet en lien avec le territoire. Il n'existe pas de dispositif pré-installation, ni de répertoire départ installation et l'accompagnement des cédants et des collectivités territoriales est plus que limité. Pour répondre à ces besoins d'accompagnement, notamment en amont, un groupe d'appui à la création d'activités regroupant paysans et

citoyens pourrait être mis en place afin de développer des Boutiques d'initiatives agricoles et rurales avec un accueil de qualité et accessible à toutes et tous ; des parcours d'accompagnement multi acteurs locaux pour un accompagnement prenant en compte la cohérence entre la personne, l'humain, le projet et le territoire ; des espaces-test agricoles... Des outils que nous étudions dans le cadre de la MCDR Terreau ou qui ont déjà fait leurs preuves.

MOBILISATION CITOYENNE ET PAYSANNE

S'il existe des solidarités, des groupes d'agriculteurs bio, des coups de main entre voisins... peu d'initiatives paysannes sont structurées sur l'île. Une mobilisation citoyenne permettrait de créer des dispositifs de mutualisation et de financement solidaires, afin de construire des outils de transformation ou des boutiques de producteurs. On sent déjà un frémissement, une transition en marche, des perspectives de résistances avec des dynamiques

autonomistes, des mobilisations citoyennes avec par exemple le collectif Zéro chlordécone zéro poison. Nous, organisations de développement agricole, devons les rejoindre et affirmer un positionnement engagé, un appel à la vigilance intellectuelle et l'éducation populaire, étant témoins des conséquences de l'esclavagisme : exploitation humaine, non humaine et des ressources naturelles. C'est pour cela qu'un accompagnement à l'installation doit être animé par une association citoyenne et paysanne et non pas par des acteurs privés, des collectivités ou l'État (même s'il sera important de les associer), afin de créer un outil de développement de la petite agriculture comme véritable alternative à la banane opportuniste, outil de destruction de l'agriculture locale, système de rente et de profit. Comme chef d'orchestre de cette dynamique, bientôt une association de type Initiative pour une agriculture citoyenne et territoriale, une InPACT Martinique ?

■ VINCENT JANNOT AVEC FREDÉRIC DISER

5 - L'évaluation de la mesure 112 du Programme de développement rural de Martinique «installation des jeunes agriculteurs», menée en 2013, constatait un faible nombre d'installations aidées (19 en moyenne par an) et un taux d'échec important : seulement un quart des exploitations atteignait leur revenu prévisionnel du Plan de développement (PDE) au bout de 5 ans.



VINCENT JANNOT

Cap 110 est un mémorial consacré à l'esclavage érigé à l'Anse Caffard (où résida le colon Jean Caffard) à l'initiative de la ville du Diamant (Martinique) lors du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, en 1998.